

 **Adresses :** 6051 à 6095, boulevard Rosemont

Relogement – Phase I - boul. Rosemont



Comment l'OMHM prépare le relogement :

- L'OMHM réserve les logements libres dans ses immeubles
- Les logements peuvent être dans le même quartier ou ailleurs
- Les logements sont réparés et nettoyés avant votre arrivée

VISITE DU LOGEMENT (EN COURS)

1. Avec l'agente ou l'agent de proximité :

- Vous recevez un appel pour fixer un rendez-vous.
- Vous visitez votre futur logement.
- **Apportez une preuve de revenus pour 2025.**
- Vous signez une lettre d'acceptation.

2. Signature de bail et aide au déménagement

Avec l'agente ou l'agent de location :

- Vous signez votre bail :
 - Au bureau de proximité Est
(3330, boul. de l'Assomption)
- OU**
- Par envoi postal
- Vous recevez vos clés (si possible, une semaine avant)

LE DÉMÉNAGEMENT

1. Avant le déménagement

- Vous recevez des boîtes après la signature du bail
- **Vous devez vous occuper de vider votre logement par vous-même.**

Besoin d'aide pour faire vos boîtes ? Contactez l'OMHM pour évaluer vos besoins au **514 872-6646**.

Avec les déménageurs (engagés et payés par l'OMHM) :

- Une date et une heure sont fixées avec vous.

2. Le jour du déménagement

- **Soyez présent.**
- Indiquez aux déménageurs quoi emporter.
- Vérifiez que **rien n'est oublié dans le logement.**

3. Après le déménagement

- Vous recevez **500 \$**.
- La serrure de votre ancien logement sera changée.
- **Vous ne pourrez plus y entrer après le début de votre nouveau bail.**

DROIT DE RETOUR

Vous pourriez revenir dans votre logement après les travaux, **sous certaines conditions**. Plus de détails vous seront donnés prochainement.

Rencontre d'informations

Une rencontre a eu lieu le 23 avril dernier pour vous présenter le projet et répondre aux questions.

La salubrité, c'est l'affaire de tout le monde !

S'il y a présence de vermine (insectes, rongeurs) au moment du déménagement :

- Vos biens seront placés dans des sacs avant le transport.
- Un exterminateur peut intervenir si nécessaire.
- Votre nouveau logement sera traité avant votre arrivée.
- Des traitements continueront après votre installation

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant ce chantier ?
Centre d'appels : 514 872-6646

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec